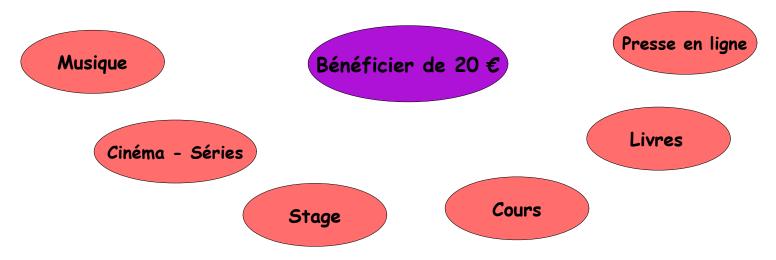


Madame, Monsieur,

A partir du 10 janvier, le pass Culture est étendu à tous les jeunes de 15 à 18 ans. Il a pour but de leur faciliter l'accès à la culture en finançant des activités, sorties ou achats de matériel ou biens numériques de leur choix. La somme versée à chaque jeune varie en fonction de son âge.

POUR FAIRE QUOI ? 20 euros pour accéder à la culture dans les domaines suivants...



COMMENT ? S'inscrire et créer son compte sur l'application « Pass Culture »

